

LE POINT SUR L'ETAT DES CEREALES SORTIE D'HIVER

L'état des céréales en sortie d'hiver :

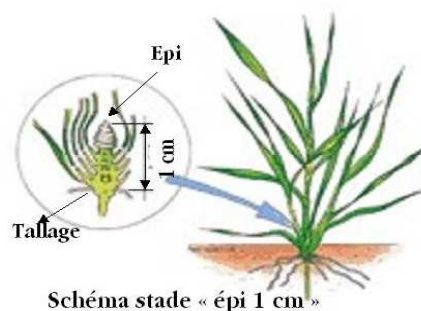
Les conditions météorologiques douces de l'automne de 2009 ont été favorables à une bonne installation des céréales. Par conséquent, les conditions très hivernales que nous avons connu depuis ce début d'année 2010 et jusqu'à mi mars n'ont pas affecté l'état des cultures. Et ce d'autant plus que les sols sont restés plutôt secs et bien ressuyés dans l'ensemble.

Le stade des céréales :

Sur l'ensemble du département, on observe un redémarrage tardif de la végétation : le stade de développement repéré en sortie d'hiver « épi 1 cm » sera atteint avec certainement 8 à 12 jours de décalage par rapport à une année dite normale ; soit entre le 1 et 10 avril en zone de plaine et au delà sur les zones d'altitude. C'est à ce moment là que le port des feuilles se redresse en même temps que la tige commence à monter (Voir schéma ci-dessous). Notez qu' à date identique en 2009, ce même constat avait été évoqué.

Le stade plein tallage à fin tallage est observé. Si les conditions plus favorables que nous connaissons depuis ce milieu de mois de mars se maintiennent, les céréales pourront récupérer en partie ce retard.

Repérer le stade épi 1 cm sur céréales



FERTILISATION AZOTEE DES CEREALES

UNE TECHNIQUE QUI PERMET DE VALORISER L'AZOTE : DEUX APPORTS SONT INDISPENSABLES !

- **Le 1^{er} apport** est précoce, de Février à Mars, selon l'altitude, à raison de 30 à 50 unités pour favoriser le tallage des céréales en fin d'hiver.
- **Le 2^{ème} apport** correspond en fait à l'apport principal. Il doit permettre à la plante d'avoir l'azote disponible dès le stade épi 1 cm. C'est à ce stade là que les besoins nutritionnels des céréales augmentent de façon importante. Pour un objectif de rendement de 70 quintaux, ce 2^{ème} apport est évalué à 50 unités d'azote par hectare pour une parcelle recevant du fumier en automne ou avec une précédente prairie. En l'absence d'épandage d'effluents d'élevage, la dose d'apport de ce second passage sera de :
 - 60 unités par hectare au maxi pour une orge très tallée, pour ne pas prendre de risque de verse de la végétation en cours de printemps.
 - 80 à 100 unités pour un blé ou un triticales (modulation en fonction du potentiel du sol).

Dans un contexte de faible cours des céréales, pour réduire les charges de production pour ce 2^{ème} apport, l'emploi de Perlurée 46 est une solution technique intéressante. Ce conseil est aussi valable pour le maïs et la 2^{ème} coupe d'herbe.

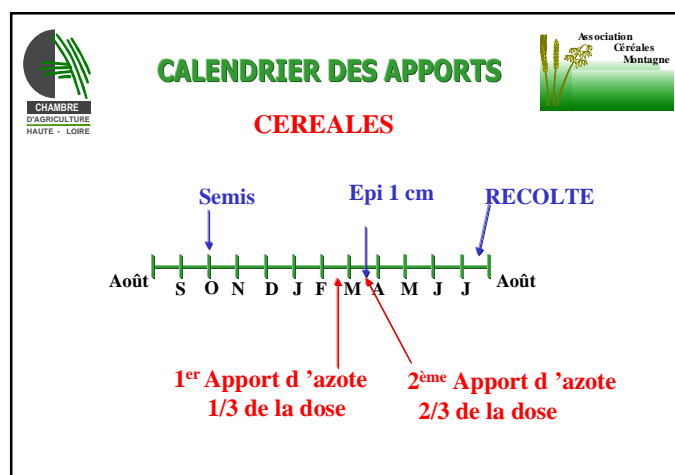
**LA DOSE TOTALE D'AZOTE PAR HECTARE SE CALCULE AVEC LA METHODE DES BILANS =
BESOINS DE LA CULTURE - FOURNITURE DU SOL***

*(avec mesure du reliquat d'azote à la parcelle sortie hiver et estimation des restitutions par les fumiers, lisiers).

⇒ **Comment améliorer la teneur en protéine des blés ? Fractionner l'azote en 3 apports**

Les essais conduits par l'Association Céréales Montagne ont montré un gain moyen de

1 point de protéine (entre 0,5 et 1,5 %) sur blé ou triticales, en réservant 40 unités de la dose totale d'azote pour un 3^{ème} apport tardif au stade fin montaison. Cette technique est intéressante si les passages de roues sont prévus dans les parcelles dès le semis et si l'apport total d'azote minérale sur la parcelle dépasse 100 unités par hectare.



LE POINT SUR LE DESHERBAGE

Désherbage sortie d'Hiver en Mars : (à réaliser sur céréales ayant amorcé un démarrage !)

Les traitements à base d' **ISOPROTURON** (MATIN, QUARTZ GT...) ou de **CHLORTOLURON**, (CHLORTOCIDE sur variétés de blé tolérantes) doivent être réalisés sur les Blés et Orges, courant Mars, avant le stade début montaison.

Pas d'homologation de ces produits sur triticale et seigle !

A ces deux familles chimiques, ci-dessus, FIRST peut être associé à 1 L / Ha pour renforcer l'action antidicotylédones (non homologué sur seigle).

Sur blé uniquement : **ALISTER** 0,8 à 1 L/ha + 1 L d'huile, applicable jusqu'à fin tallage, est intéressant en terme d'efficacité sur graminées et dicotylédones (sauf Bleuet).

Pour les interventions de Début Avril :

1. Antigraminées + Antidicotylédones : blé, triticale, seigle, orge.

L'association ILLOXAN CE à 1,2 L/ha (+ 1 L d'huile) suivie 4 à 8 jours après de BOFIX (ou BOSTON) 3 L/ha est une solution intéressante sur toutes céréales à paille jusqu'au stade 1 - 2 nœuds. BOFIX couvre un large spectre anti-dicotylédones (dont le bleuet). Il détruit les vivaces (liserons, chardons, rumex).

Pour une bonne efficacité cet antidicotylédone à base de phytohormones doit être appliqué avec des températures supérieures à 8°C et en l'absence de gelées nocturnes.

Sur blé, triticale et seigle : on peut utiliser HUSSAR OF (1 L/ha), ARCHIPEL (200 à 250g/ha), avec 1 litre d'huile /ha systématiquement. Attention ces produits sont homologués sur toutes céréales d'automne sauf sur **ORGE** et **AVOINE**. Ces produits sont excellents sur graminées développées. Leurs spectres anti-dicotylédones sont assez larges (bonne efficacité sur gaillets). Ces produits peuvent s'appliquer même en température basse dès Février et jusqu'à 1 - 2 nœuds de la céréale. En présence de bleuets, ces 2 produits ne sont pas suffisamment efficaces.

2. Les anti-dicotylédones seuls sont nombreux :

⇒ **Produits à base de phytohormones :**

1- En Mars : MEXTRA applicable de 3 feuilles à un nœud de la céréale est un antidicotylédones à large spectre d'action (sauf vivaces). Il peut s'utiliser même en condition de faible température.

2- En Avril : BOFIX, BOSTON, ARIANE, FOXPRO D +. Ils s'utilisent jusqu'à mi-Avril, stade 2 nœuds. Eviter de traiter si risque de gelées nocturnes. Ils sont efficaces avec des températures supérieures à 8°C et homologués sur toutes céréales.

⇒ **Produits à base de sulfonilurée** : ALLIE à 20 g/ha. Le traitement est possible dès que les températures sont supérieures à 0° C. Produit intéressant si présence de vivaces (rumex, chardon) mais manque d'efficacité sur bleuet développé à plus de 4 - 6 feuilles.

⇒ **Remarque : Bofix à 2 l./ha associé à Allié à 20 g./ha** : cette association dispose d'un très bon spectre d'action sur les dicotylédones mais aussi sur les vivaces.

NB: Toutes les spécialités commerciales proposées sont autorisées. Reportez-vous aux instructions des firmes portées sur les emballages. Nous ne pouvons être tenus responsables d'erreurs ou mauvaises interprétations des conseils qui y sont précisés.

~~~~~  
Courant avril, un nouvel envoi du **Bulletin Technique Céréales Montagne** vous sera adressé :

- un nouveau point sur l'état des céréales.
- des conseils de saison.
- Informations réglementaires concernant l'emploi des phytosanitaires.